

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 04199

Numéro SIREN : 844 576 306

Nom ou dénomination : LPPI CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2018 sous le numéro de dépôt 37787

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

### LPPI CAPITAL

SAS au capital de 1.000 €  
Siège Social : 161, Allée de la Prairie  
34280 LA GRANDE MOTTE

*RCS MONTPELLIER 844 576 306*

*A l'associé unique*

**Rapport du commissaire aux apports désigné en application de l'article  
L. 228-39 du code de commerce dans le cadre d'une émission  
d'obligations**

A l'associé unique,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du code de commerce pour laquelle nous avons été désignés, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints au présent rapport.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'obligations non convertibles qui vous est proposée.

L'état de l'actif et du passif de la société au 29 Novembre 2018, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par Monsieur Marc HISBERGUE, Président de la société. Il nous appartient, sur la base de nos travaux d'exprimer une conclusion sur la conformité de cet actif et de ce passif aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'assemblée des associés.

Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif,

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'g' or similar character, located at the bottom right of the page.

des évènements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité, au regard des règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français, de l'état de l'actif et du passif de la société.

Fait à Bordeaux, le 13 Décembre 2018

**Alexandre Cattin**  
Commissaire aux comptes



SAS LPPI CAPITAL

ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF ETABLI AU 29 NOVEMBRE 2018

ACTIF		PASSIF	
Fonds de commerce		Capital social	1 000
Immobilisations corporelles <i>Immeuble</i> <i>Frais d'acquisition</i>		Résultat	
Titre de participation		Dettes bancaires <i>Emprunt</i> <i>Découvert</i>	
Travaux en cours		Associés	
Autres créances		Dettes fournisseurs	
Disponibilités	1 000	Dettes fiscales et sociales	
		Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>1 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 000</b>

